

du sol avait été au préalable aspergé d'eau lustrale par le grand invocateur (*t'ai tchou*) qui, en même temps, avait frotté de sang les tambours guerriers; puis ce fonctionnaire avait emporté dieu et tambours pour suivre le souverain, ce qu'il n'était autorisé à faire que dans le cas d'expédition militaire <sup>1</sup>). Quant à la tablette de l'ancêtre, elle était confiée au sous-intendant des cérémonies sacrées (*siao tsong po*) qui paraît avoir eu sous ses ordres le grand invocateur; il

faute." Ce passage a donné lieu à des controverses, à cause de l'expression **遷主** qui peut être comprise soit au singulier, soit au pluriel. Sans entrer dans cette discussion, qui risquerait de ne pas aboutir à une conclusion certaine, nous pouvons dire du moins que, d'après ce témoignage, le Fils du Ciel emportait avec lui dans le char de pureté la ou les tablettes représentant un ou plusieurs de ses ancêtres afin d'avoir avec lui un principe vénérable qui conférât à ses ordres une autorité supérieure.

Pour le dieu du sol, nous lisons dans le *Tcheou li*, article du *siao tsong po* (trad. Biot. t. I, p. 449): „Lorsqu'il y a une grande expédition militaire, (le sous-intendant des cérémonies sacrées) guide le fonctionnaire que cela concerne (c. à d. le grand invocateur, *ta tchou*), pour établir le dieu du sol de l'armée; il prend la direction du char contenant les tablettes." **若大師則帥有司而立軍社。奉主車。** Quoique ce texte n'ait pas toute la précision que nous pourrions désirer, il paraît signifier que le sous-intendant des cérémonies sacrées surveillait la manière dont le grand invocateur installait le dieu du sol de l'armée, puis il prenait lui-même la direction du char contenant à la fois la tablette du dieu du sol et celle de l'ancêtre.

1) En 506 av. J.-C. (*Tso tchouan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting*; Legge, C.C., vol. V, p. 754a), lorsque le duc *Ling*, de *Wei* **衛靈公** se disposait à se rendre à la réunion de *Chao-ling*, il voulut emmener avec lui le grand invocateur; le grand invocateur était spécialement attaché au service des dieux du sol et des moissons **祝社稷之常隸也**; tant que les dieux du sol et des moissons n'étaient pas déplacés, le grand invocateur ne devait pas sortir du territoire **社稷不動祝不出竟**; mais, lorsque le prince partait en guerre, on aspergeait le dieu du sol, on frottait de sang les tambours et le grand invocateur les emmenait avec lui pour suivre le prince; c'est seulement alors qu'il sortait du territoire **君以軍行。**

**祓社釁鼓。祝奉以從。於是乎出竟。** Ainsi, en voulant emmener avec lui le grand invocateur, le duc *Ling* prouvait que ses intentions n'étaient pas pacifiques.